Nations Unies $E_{\text{CN.3/2007/1}}$



Conseil économique et social

Distr. générale 8 décembre 2006 Français

Original: anglais

Commission de statistique

Trente-huitième session

27 février-2 mars 2007 Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire et annotations

- 1. Élection du Bureau.
- 2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
- 3. Points sur lesquels la Commission devra se prononcer après examen :
 - a) Examen du programme : statistiques de l'éducation;
 - b) Recensements de la population et du logement;
 - c) Mesure des incapacités;
 - d) Statistiques des technologies de l'information et de la communication;
 - e) Statistiques agricoles;
 - f) Comptabilité nationale;
 - g) Statistiques économiques intégrées;
 - h) Comptabilité environnementale;
 - i) Classifications économiques et sociales internationales;
 - j) Questions de gestion dans les bureaux de statistique nationaux : accès aux microdonnées
 - k) Indicateurs de développement.
 - 1) Renforcement des capacités statistiques;
 - m) Programme de comparaison internationale.

06-64962 (F) 211206

211206

^{*} E/CN.3/2007/1.

4. Points pour information:

- a) Statistiques des migrations;
- b) Statistiques de la santé;
- c) Statistiques industrielles;
- d) Statistiques de la distribution;
- e) Statistiques de l'énergie;
- f) Statistiques des finances;
- g) Statistiques des prix;
- h) Coordination et intégration des programmes statistiques;
- Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées;
- j) Suite donnée aux décisions de politique générale du Conseil économique et social.
- 5. Questions relatives aux programmes (Division de statistique de l'ONU).
- 6. Ordre du jour provisoire et dates de la trente-neuvième session de la Commission.
- 7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-huitième session.

Annotations

1. Élection du Bureau

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social et à l'usage, la Commission de statistique élit, parmi les représentants de ses membres, au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, un président, trois vice-présidents et un rapporteur (qui composent le Bureau).

Les membres du Bureau sont élus pour deux ans, dans la mesure du possible : ils sont, en fait, élus pour un an et réélus à la session suivante s'ils sont toujours représentants à la Commission. Ils sont élus sur la base du principe de la répartition géographique équitable : un membre originaire de chacune des régions représentées à la Commission est élu au Bureau.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Les points inscrits à l'ordre du jour provisoire et la documentation correspondante ont été proposés par la Commission à sa trente-septième session (New York, 7-10 mars 2006)¹ et adoptés par le Conseil économique et social dans sa décision 2006/232. Le Bureau a, par la suite, approuvé certaines des modifications qui y avaient été apportées. La Commission est saisie du projet d'organisation des travaux et d'une note sur l'état d'avancement de la documentation de la session. Elle

¹ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, 2006, Supplément n° 4 (E/2006/24), chap. I, sect. B, projet de décision.

souhaitera peut-être adopter l'ordre du jour et le projet d'organisation des travaux de sa trente-huitième session.

Documentation

Ordre du jour provisoire et annotations (E/CN.3/2007/1)

Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session (E/CN.3/2007/L.1)

Note du Secrétariat sur l'état d'avancement de la documentation de la session (E/CN.3/2007/CRP.1)

3. Points sur lesquels la Commission devra se prononcer après examen

a) Examen du programme : statistiques de l'éducation

La Commission de statistique sera saisie d'un rapport établi par Statistique Canada, contenant un examen du programme concernant les statistiques de l'éducation. On y trouve une présentation de la situation actuelle, une analyse des défis à relever et des recommandations spécifiques. La Commission souhaitera peutêtre faire part de son point de vue sur les constatations, conclusions et recommandations relatives aux activités à entreprendre dans ce domaine.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'entité chargée de l'examen du programme concernant les statistiques de l'éducation (E/CN.3/2007/2)

b) Recensements de la population et du logement

La Commission sera saisie d'un rapport du Secrétaire général sur les recensements de la population et du logement. Ce rapport récapitule les activités menées conformément aux décisions prises par la Commission à sa trente-sixième session concernant la mise en œuvre du Programme mondial de recensements de la population et du logement de 2010, y compris les travaux de révision des *Principes et recommandations de l'Organisation des Nations Unies concernant les recensements de la population et de l'habitat.* La Commission souhaitera peut-être faire part de son point de vue sur les activités menées et adopter les Principes et recommandations révisés.

Documentation

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2007/3)

c) Mesure des incapacités

La Commission sera saisie d'un rapport du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités, qui donne une idée des efforts déployés par le Groupe au niveau de la conception des questions relatives aux incapacités pour les recensements et décrit les activités prévues, notamment la mise au point de questions pour les enquêtes. La Commission est priée de faire part de son point de vue sur les constatations, conclusions et recommandations concernant les activités futures du Groupe. Le Groupe demande notamment à la Commission de bien vouloir approuver son plan de travail pour 2007.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités (E/CN.3/2007/4)

d) Statistiques des technologies de l'information et de la communication

La Commission sera saisie d'un rapport établi par le Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement qui présente la liste des indicateurs de base des technologies de l'information et de la communication (TIC) adoptés lors du sommet mondial de 2005 sur le degré de développement de la société de l'information et dont les 11 organisations membres du Partenariat recommandent l'utilisation pour le recueil de statistiques ayant trait aux TIC autorisant des comparaisons au niveau international. Le rapport comporte également une brève mise à jour sur les activités menées par le Partenariat et ses projets d'avenir. La Commission souhaitera peut-être faire part de ses observations sur les travaux du Partenariat et ses projets de partenariat et approuver la liste des indicateurs de base des TIC qui est proposée.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement (E/CN.3/2007/5)

e) Statistiques agricoles

La Commission sera saisie d'un rapport établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), faisant le point de la situation en ce qui concerne les statistiques agricoles, les défis à relever à l'avenir et les projets futurs. On y trouve également une description des principales caractéristiques de la base de données FAOSTAT mise à jour et de sa nouvelle version nationale CountrySTAT, du Programme du recensement mondial de l'agriculture, 2010, des activités relatives aux classements agricoles, ainsi que des efforts déployés pour améliorer la portée, la qualité et l'échange des statistiques agricoles. La Commission souhaitera peut-être examiner l'évolution de la situation, faire part de ses vues sur l'état des statistiques agricoles et donner son avis sur les orientations à prendre et les activités à mener.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (E/CN.3/2007/6)

f) Comptabilité nationale

La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale fait notamment le point des activités de mise à jour du Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993. Les recommandations relatives aux questions concernant la mise à jour seront présentées à la Commission pour examen dans le cadre d'un autre document de travail. Le rapport comporte également le plan d'établissement de la première mouture du projet de révision du SCN de 1993. La Commission est priée d'examiner l'état

d'avancement de la mise à jour et de faire connaître ses vues sur les recommandations formulées à ce sujet.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (E/CN.3/2007/7)

g) Statistiques économiques intégrées

La Commission sera saisie du rapport sur les statistiques économiques intégrées établi par le Secrétaire général. Ce rapport contient une mise à jour sur les travaux entrepris par les Amis de la présidence, faite à la demande de la Commission à sa trente-septième session. La Commission souhaite peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2007/8)

h) Comptabilité environnementale

La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel le Comité d'experts sur la comptabilité économique et environnementale décrit les progrès qu'il a accomplis, en particulier en ce qui concerne l'amélioration des relations de travail avec les autres groupes chargés de l'élaboration des statistiques de l'environnement, de l'énergie et des questions connexes. Le Comité y décrit à grands traits les objectifs, le mode de fonctionnement et la structure hiérarchique du Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale pendant le processus de révision du Système de comptabilité environnementale et économique intégrée de 2003 et y présente le projet de système de comptabilité environnementale et économique pour l'eau, conformément aux recommandations du Comité et de la communauté des usagers. La Commission souhaitera peut-être faire connaître son point de vue sur les travaux du Comité d'experts.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité d'experts sur la comptabilité économique et environnementale (E/CN.3/2007/9)

i) Classifications économiques et sociales internationales

La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel le Secrétaire général décrit les derniers travaux de classification internationale et met notamment l'accent sur la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) et la Classification centrale de produits (CPC). La Commission souhaitera peut-être faire part de ses observations sur le plan de mise en œuvre présenté.

La Commission sera également saisie d'un rapport du Bureau international du Travail sur l'évolution récente de la Classification internationale type des professions (CITP) et les progrès accomplis dans sa mise à jour. Le Bureau y décrit l'état d'avancement du projet et ses plans en ce qui concerne la mise au point de la version révisée de la CITP et son adoption. Un document de fond présentant la

structure proposée pour cette version sera disponible. La Commission souhaitera peut-être communiquer ses remarques sur le projet et le plan de travail du BIT.

Documentation

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2007/10)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau international du Travail (E/CN.3/2007/11)

j) Questions de gestion dans les bureaux de statistique nationaux : accès aux microdonnées

La Commission sera saisie d'un rapport établi par l'Australie à partir des travaux de l'Équipe spéciale sur la confidentialité et les microdonnées, créée par la Conférence des statisticiens européens. Ce rapport passe en revue les différentes manières dont les microdonnées sont généralement communiquées aux usagers à l'échelle nationale et internationale à l'heure actuelle, ainsi que les procédures suivies par les bureaux de statistique pour préserver la confidentialité des individus représentés dans l'accès aux microdonnées. On y trouve également une description du rôle joué par certains organismes internationaux et instituts de recherche en tant que « dépositaires des données » des bureaux de statistique de certains pays en développement. La Commission souhaitera peut-être faire part de ses observations sur les directives concernant l'accès aux microdonnées.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau australien de statistique (E/CN.3/2007/12)

k) Indicateurs de développement

La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel le Secrétaire général décrit les travaux effectués en 2006 par le Groupe interinstitutions d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement dans les domaines suivants : élargissement du champ d'application, transparence et établissement de rapports sur l'ensemble des indicateurs présentés dans la base de données sur tous les objectifs du Millénaire pour le développement; examen des méthodologies ayant trait aux indicateurs approuvés; coordination de la collecte des données au niveau mondial; coordination et appui aux pays s'agissant du recueil et de l'analyse des indicateurs à l'échelle nationale; établissement des analyses et rapports annuels sur les progrès accomplis pour ce qui est de la réalisation des objectifs du Millénaire. La Commission souhaitera peut-être faire des observations sur les progrès accomplis par le Groupe d'experts et sur les orientations futures de ses travaux.

Documentation

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2007/13)

1) Renforcement des capacités statistiques

En réponse à la demande qu'elle a faite à sa trente-septième session, la Commission est saisie d'un rapport sur l'application de la résolution adoptée par le Conseil économique et social au mois de juillet 2006, sur le renforcement des capacités statistiques. Ce rapport passe en revue les activités menées en 2006 par la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies et par le Groupe interinstitutions d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement à l'appui des initiatives prises par les pays pour renforcer et consolider leurs capacités statistiques. La Commission souhaitera peut-être faire part de ses observations sur le rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2007/14)

m) Programme de comparaison internationale

La Commission sera saisie d'un rapport établi par le Bureau mondial du Programme de comparaison internationale de la Banque mondiale sur les progrès accomplis pour ce qui est du cycle de 2005 et de la publication des résultats obtenus à l'échelle régionale et mondiale. Ce rapport comporte également un résumé des résultats contribuant au renforcement des capacités en ce qui concerne le Programme de comparaison internationale, ainsi qu'une proposition relative à l'examen des enseignements tirés de l'expérience du cycle en cours. La Commission souhaitera peut-être passer en revue les progrès accomplis et fournir des orientations pour la suite du programme.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Banque mondiale (E/CN.3/2007/15)

4. Points pour information

a) Statistiques des migrations

La Commission sera saisie, pour information, du rapport du Secrétaire général présentant les activités de la Division de statistique sur les migrations internationales. Ce rapport offre également un résumé des principales conclusions et recommandations formulées par le Groupe d'experts lors de la réunion qu'il a tenue à New York, du 4 au 7 décembre 2006, sur la mesure des migrations internationales et les concepts et méthodes utilisés, assorti de propositions d'activités à mener dans le cadre du suivi de cette réunion. La Commission souhaitera peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2007/16)

b) Statistiques de la santé

La Commission sera saisie, pour information, d'un rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de la santé traitant des préoccupations

qu'elle a exprimées à sa trente-septième session et décrivant les progrès réalisés à cet égard par le Groupe de travail pour définir ses priorités et établir son plan de travail. La Commission souhaitera peut-être prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de la santé (E/CN.3/2007/17)

c) Statistiques industrielles

La Commission de statistique sera saisie, pour information, d'un rapport du Secrétaire général sur les statistiques industrielles, décrivant très en détail un projet de programme de travail dans ce domaine. La Commission est priée de prendre note du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2007/18)

d) Statistiques de la distribution

La Commission sera saisie, pour information, d'un rapport dans lequel le Secrétaire général décrit les progrès accomplis en ce qui concerne les statistiques de la distribution, et notamment l'établissement du projet provisoire révisé de recommandations internationales relatives aux statistiques de la distribution, la création d'un réseau mondial d'experts nationaux dans le domaine des statistiques et le recensement et l'analyse des pratiques ayant fait leurs preuves dans le domaine de la compilation de ces statistiques. La Commission souhaitera peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2007/19)

e) Statistiques de l'énergie

La Commission sera saisie, pour information, du rapport du Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie concernant les travaux de sa réunion inaugurale et ses activités depuis lors. La Commission est invitée à prendre note du rapport. Elle sera également saisie, toujours pour information, du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie décrivant les activités en cours dans le domaine considéré. La Commission souhaitera peut-être prendre également note de ce rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie (E/CN.3/2007/20)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie (E/CN.3/2007/21)

f) Statistiques des finances

La Commission sera saisie, pour information, du rapport du Fonds monétaire international résumant les éléments nouveaux et les activités prévues dans le domaine des statistiques des finances. La Commission est priée de prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Fonds monétaire international (E/CN.3/2007/22)

g) Statistiques des prix

La Commission sera saisie, pour information, du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix, qui y traite de l'établissement du Manuel des indices de prix des exportations et des importations et de ses travaux futurs. La Commission souhaitera peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix (E/CN.3/2007/23)

h) Coordination et intégration des programmes statistiques

La Commission sera saisie, pour information, d'un rapport récapitulant les principales conclusions tirées des cinquième et sixième réunions du Comité de coordination des activités de statistique tenue à New York, le 6 mars 2006, et à Montréal, les 4 et 5 septembre 2006. Elle souhaitera peut-être tenir compte des vues exprimées par le Comité lors des débats qu'elle tiendra au titre des différents points de l'ordre du jour. Elle pourra aussi souhaiter prendre acte du rapport.

La Commission sera également saisie, toujours pour information, d'un rapport dans lequel le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle décrit à grands traits les efforts déployés pour encourager une meilleure exploitation de statistiques de meilleure qualité au service du développement, en particulier en contribuant à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des stratégies nationales d'élaboration des statistiques, en menant des activités de promotion et en incitant les donateurs à soutenir les programmes d'appui aux statistiques. La Commission souhaitera peut-être prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les travaux du Comité de coordination des activités de statistique (E/CN.3/2007/24)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité directeur du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (E/CN.3/2007/25)

06-64962 **9**

i) Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées

La Commission sera saisie, pour information, d'un rapport sur les résultats obtenus par sept organisations internationales participant à une initiative visant à élaborer des normes en ce qui concerne l'échange de données et métadonnées statistiques. Ce type d'échange est parrainé par des institutions comme la Banque des règlements internationaux, la Banque centrale européenne, l'Office statistique des Communautés européennes, le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Division de statistique de l'ONU et la Banque mondiale. Les responsables de l'initiative font rapport à la Commission depuis sa trente-troisième session en mars 2002 et le rapport susmentionné passe notamment en revue l'évolution récente des normes, directives et modalités d'exécution. La Commission souhaitera peut-être prendre note du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale chargée de définir des normes d'échange de données et de métadonnées (E/CN.3/2007/26)

j) Suite donnée aux décisions de politique générale du Conseil économique et social

Cette question a été inscrite à l'ordre du jour de la Commission pour faire suite à la demande formulée par le Conseil dans sa résolution 1999/51 afin de promouvoir le resserrement des liens entre la Commission et le Conseil. La Commission sera saisie, pour information, d'une note du Secrétaire général contenant des extraits de résolutions, de décisions et de conclusions concertées du Conseil qui concernent les travaux de la Commission et les mesures prises ou prévues par celle-ci.

Documentation

Note du Secrétaire général sur les décisions de politique générale du Conseil économique et social qui concernent les travaux de la Commission (E/CN.3/2007/27)

5. Questions relatives aux programmes (Division de statistique de l'ONU)

La Commission entendra un rapport oral du Directeur de la Division de statistique sur les travaux en cours, les plans et les priorités. Elle sera également saisie du projet de programme de travail de la Division de statistique pour l'exercice biennal 2008-2009. La Commission est invitée à approuver les modifications apportées au programme de travail pour 2007 et à faire part de ses observations sur le projet de programme pour 2008-2009.

Documentation

Note du Secrétariat présentant le projet de programme de travail de la Division de statistique pour l'exercice biennal 2008-2009 (E/CN.3/2007/28)

6. Ordre du jour provisoire et dates de la trente-neuvième session de la Commission

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa trente-neuvième session, assorti de la liste des documents devant être soumis au titre de chaque point de l'ordre du jour et des textes portant autorisation de leur établissement. La Commission sera également saisie des dates proposées pour sa prochaine session. En outre, ainsi que l'avait demandé le Conseil (voir sa résolution 1999/51), la Commission sera saisie d'un projet de programme de travail pluriannuel pour 2007-2010. Elle souhaitera peut-être approuver les dates, l'ordre du jour provisoire et la documentation de sa trente-neuvième session, ainsi que le programme de travail pluriannuel.

Documentation

Note du Secrétariat présentant le projet d'ordre du jour provisoire de la trenteneuvième session de la Commission (E/CN.3/2007/CRP.2)

Note du Secrétariat sur le projet de programme de travail pluriannuel de la Commission (E/CN.3/2007/29)

7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-huitième session

La Commission souhaitera peut-être adopter le rapport sur les travaux de sa trente-huitième session, qui sera ensuite soumis au Conseil.

Documentation

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-huitième session (E/CN.3/2007/L.)